Soixantième année. - N ° 178 A Jeudi 17 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3386

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Extrait de jugement

Date : 11 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
900 483 074 RCS STRASBOURG.
DECO PLATRE.
Forme : S.A.S.U..
Activité : Plâtrerie.
Adresse : 6 rue Frédéric Chopin, 67118 GEISPOLSHEIM.
Complément de jugement : RLJ sanctions faillite personnelle ou interdiction de gérer - La chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a, par jugement en date du 11 Septembre 2026: PRONONCÉ, à l'encontre de arik Duren, ancien président de la SASU DECO PLATRE, l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale. FIXÉ à 15 ans (quinze ans), à compter du jour du jugement, la durée de cette interdiction. - N° RG : 26/00363